

Traduction automatique de l'anglais au français.

1

À LA COUR DE LA COURONNE À SOUTHWARK REX

-v-

ROMY ANDRIANARISOA

#### OUVERTURE DU PROCÈS:

1. Romy Andrianarisoa est accusée d'un seul délit de corruption. En août 2023, elle était chef de cabinet du président de Madagascar. Elle avait une influence très importante dans ce pays.

2. L'accusation affirme que, usant de cette influence, elle a contacté GEMFIELDS, une société internationale d'extraction de pierres précieuses, qui avait des intérêts dans l'exploitation de pierres précieuses à Madagascar. Elle a proposé d'aider cette société à obtenir les droits d'exploitation de pierres précieuses à Madagascar, à condition qu'ils lui versent un pot-de-vin très substantiel pour le faire.

3. Elle n'a pas agi seule. Elle comptait sur l'aide et le soutien de l'autre homme nommé sur l'Acte d'accusation, Philippe Tabuteau. Avec lui, elle a assisté à des réunions avec des représentants de GEMFIELDS, au cours de laquelle elle a demandé un gain financier, en échange pour son aide dans l'obtention de contrats d'extraction de pierres précieuses très lucratifs.

4. Comme vous l'entendrez en temps voulu, lorsqu'il est devenu clair pour les représentants de GEMFIELDS que Romy Andrianarisoa et Philippe Tabuteau cherchaient des pots-de-vin, ont-ils rapporté affaire à la National Crime Agency (NCA).

En conséquence, la NCA a déployé un agent infiltré, qui s'est fait passer pour un consultant, chargé par GEMFIELDS, de négocier en leur nom. Lors des réunions qui ont suivi, l'agent infiltré a enregistré Romy Andrianarisoa et Philippe Tabuteau demandant des pots-de-vin, en échange de l'utilisation de leurs influences pour organiser les droits miniers.

#### Accusation

5. Vous recevrez, en temps voulu, des instructions juridiques du savant juge, qui vont vous fournir une assistance plus détaillée concernant les questions auxquelles vous devez répondre afin que vous aboutissiez à vos verdicts. Pour l'instant, il sera important que vous ayez quelques explications sur ce que signifie l'infraction figurant dans l'acte d'accusation.

6. Romy Andrianarisoa est accusée d'un seul délit de corruption, en vertu de l'article 2 de la Bribery Act 2010. La Bribery Act érige en infraction pénale toute personne :

- i) Au Royaume-Uni ;
- ii) Demander ou accepter de recevoir un avantage financier ou autre ;

iii) Dans l'intention qu'en conséquence, une fonction ou une activité pertinente va être effectuée de manière incorrecte.

7. Dans cette affaire, comme vous le savez, l'accusation dit premièrement que Romy Andrianarisoa, en collaboration avec Philippe Tabuteau, qu'ils avaient demandé à la société GEMFIELDS basée au Royaume-Uni, à la fois par le biais de communications électroniques (e-mail, WhatsApp et appels téléphoniques) et une personne, pendant son séjour à Londres.

8. Deuxièmement, l'accusation affirme que les demandes qu'elle a formulées concernaient des sommes très substantielles. paiements, tous deux sous forme d'espèces (10 000 USD chacun et un total de 250 000 CHF), d'une valeur d'environ 230 000 £) et au moyen de paiements continus via une entreprise structurée.

9. Enfin, à la suite de ces paiements, Romy Andrianarisoa entendait, tout à fait de manière inappropriée, pour user de son influence en tant que chef de cabinet et conseillère de confiance du président de Madagascar, pour faire en sorte que GEMFIELDS obtient des droits miniers dans ce pays.

Fardeau et norme de preuve

10. Ce sera à vous de décider si Romy Andrianarisoa est coupable ou non coupable. C'est l'accusation, l'accusation la présente et l'accusation doit le prouver. Romy Andrianarisoa n'a rien à prouver. Vous ne pouvez rendre un verdict de culpabilité que si vous êtes sûr de sa culpabilité, rien de moins ne suffira. Si, après avoir entendu le témoignage, vous êtes moins que sûr que Romy Andrianarisoa est coupable d'avoir demandé un pot-de-vin, votre verdict doit être non coupable. Si vous êtes sûr de sa culpabilité, vous la déclarerez coupable.

Forfaits jury

11. Dans un instant, je vais vous présenter les éléments de preuve dans cette affaire, de manière considérable Plus de détails. Pour ce faire, je vais vous demander de récupérer vos lots de jury. Ces paquets contiennent une grande partie des preuves pertinentes dans l'affaire. Il se peut qu'ils soient ajoutés à mesure que l'affaire évolue. Les lots sont désormais à vous. Vous pouvez les marquer ou prendre des notes sur eux comme bon vous semble. Ces notes vous seront confidentielles, à moins que vous ne choisissiez de partager-les avec vos collègues jurés. Les avocats impliqués dans l'affaire ne verront pas vos notes et, une fois l'affaire terminée, les liasses seront éliminées par le personnel de la Cour dans les déchets confidentiels.

But de l'ouverture

12. Le but de mon introduction est maintenant de vous donner un aperçu des éléments de preuves, afin que vous ayez une certaine idée de l'affaire que vous vous apprêtez à juger. Il s'ensuit, premièrement, que rien de ce que nous disons qu'il s'agit d'une preuve, la preuve sera présentée devant vous de différentes manières, selon le procès avance. Deuxièmement, il

s'ensuit également que vous entendrez tout sur les preuves. Je m'apprête à d'écrire, encore une fois, peut-être à plusieurs reprises, le déroulement du procès. Par conséquent, nous ne sommes pas censés absorber tous les détails de l'affaire maintenant, au moment où je vous l'ouvre.

## Résumé des faits

13. GEMFIELDS est une société cotée en bourse basée au Royaume-Uni, spécialisée dans l'exploitation minière, pierres précieuses de couleurs principalement des émeraudes et des rubis. L'entreprise a été créée en 2007 et possède des bureaux au Royaume-Uni et dans le monde entier. En 2022-2023, le chiffre d'affaires de l'entreprise était de 340 millions de dollars. L'entreprise emploie environ 2 500 personnes dans le monde. Champs de pierres précieuses est fier de l'exploitation responsable des pierres précieuses de couleur et du soutien qu'elle offre aux pays dans lesquels ils exploitent.

14. D'ici 2021, Gemfields souhaitait développer ses activités et se lancer dans l'exploitation minière à Madagascar.

## Septembre 2021

15. Le 7 septembre 2021, le président-directeur général (PDG) de GEMFIELDS, Sean Gilbertson, a répondu à une invitation à contacter Romy Andrianarisoa, en sa qualité en tant que conseiller spécial du président de Madagascar. Il l'a contacté via WhatsApp pour lui faire savoir qu'il serait heureux de la rencontrer, pour discuter de l'exploitation des pierres précieuses à Madagascar et les avantages que le commerce avec sa société, GEMFIELDS, pourrait apporter aux gens de ce pays. Rangée 2.

16. Romy Andrianarisoa a répondu positivement et plus tard, le 17 Septembre 2021, des dispositions ont été prises pour qu'une réunion ait lieu à l'hôtel Sofitel, ici à Londres, le 21 septembre 2021. Outre Sean Gilbertson et Romy Andrianarisoa, Algy Strutt, cadre supérieur employé par GEMFIELDS, a assisté à la réunion. (Rangées 5 à 12 17). La réunion a été productive et Romy Andrianarisoa a impressionné Algy Strutt et Sean Gilbertson. Ils ont estimé qu'elle était une personne d'influence, qui agissait dans le meilleur intérêt de son pays. Romy Andrianarisoa l'a clairement fait savoir lors de la réunion qu'elle avait une influence directe sur le président de Madagascar.

18. Au lendemain de la réunion, Algy Strutt a envoyé une présentation et des documents qui GEMFIELDS s'est développé lors de la négociation d'affaires au Mozambique, pour démontrer les services qui pourraient être offerts. Algy Strutt a également envoyé, à Romy la demande d'Andrianarisoa, une lettre destinée à présenter GEMFIELDS au Président de Madagascar (Rangées 16-17). Romy Andrianarisoa a également demandé si Algy Strutt et Sean Gilbertson étaient prêts à assister à une réunion à Dubaï, le 12 octobre 2021, ce à quoi ils ont accepté (rangées 22 et 23).

## Octobre et novembre 2021

19. Le 4 octobre 2021, Romy Andrianarisoa a contacté les hommes pour leur indiquer que la réunion n'aurait plus lieu à Dubaï, mais à Madagascar. En fait, la réunion n'a pas eu lieu allez-y (rangées 52 à 54). En octobre et novembre 2021, Romy Andrianarisoa a de nouveau contacté Algy Strutt et Sean Gilbertson pour organiser un voyage à Madagascar en Décembre 2021 (rangées 57 à 67). Cette réunion n'a pas eu lieu non plus. Gemfields ont été informés que les réunions ne pourraient pas avoir lieu en raison d'une combinaison des problèmes d'agenda du Président de Madagascar et des restrictions de voyage liées au Covid (Rangée 78).

20. En septembre 2022, Romy Andrianarisoa a de nouveau contacté Algy Strutt, l'invitant à soumettre une lettre d'intérêt, pour permettre une rencontre avec le Président de Madagascar (Rangée 82-85). Algy Strutt a accepté de le faire et des efforts ont été déployés pour organiser le séjour de Sean Gilbertson à Madagascar, le 30 octobre 2022, à une réunion des investisseurs du pays. Encore une fois, la rencontre échoue lorsque Romy Andrianarisoa contact Algy Strutt le 10 octobre 2022, pour lui dire que la réunion n'était plus ouverte aux investisseurs étrangers. (Rangées 108 à 116)

## Novembre 2022

21. Le 16 novembre 2022, Romy Andrianarisoa a contacté Algy Strutt pour lui dire qu'elle était à Londres cette semaine-là et a demandé si une réunion était possible. Algy Strutt et Sean Gilbertson était en Afrique du Sud et n'a pas pu la rencontrer. (Rangées 119-120)

22. Dans les mois qui ont suivi, GEMFIELDS a identifié un autre contact potentiel dans le gouvernement de Madagascar, un homme appelé Dr Herindrainy Olivier Rakotomalala, qui était ministre des Mines. Sean Gilbertson l'a rencontré le 17 Février 2023, à Dubaï, où il a fait une présentation dans laquelle il a exposé les avantages du trading avec GEMFIELDS.

## Mars 2023

23. Le 3 mars 2023, Romy Andrianarisoa a contacté Algy Strutt pour lui dire qu'elle avait entendu parler de la rencontre avec le Ministre des Mines et qu'elle avait désormais pris ses fonctions de Chef de cabinet du président. Elle a demandé un rapport d'avancement et a reçu Les détails de la présentation qui avait été faite. Il était clair que GEMFIELDS allait bien négocier pour établir les connexions et la présence nécessaire à Madagascar pour permettre pour une transition vers le secteur des pierres précieuses. (Rangées 123 à 129)

24. Le 13 mars 2023, Algy Strutt a de nouveau contacté Romy Andrianarisoa pour lui transmettre plus de détails sur la proposition qui avait été faite au Ministre chargé des Mines, et à

réitérer l'engagement de GEMFIELDS à opérer à Madagascar. (Rangée 138).

30. Philippe Tabuteau a ajouté qu'il souhaitait être rémunéré pour ses services, et non par le gouvernement de Madagascar, mais GEMFIELDS, en échange de ce qu'il a fait appelé « réalisation d'étapes ».

31. Il a ensuite décrit dans quelle mesure lui et Romy Andrianarisoa ont veillé à ce que leurs actions étaient gardées secrètes. Il a dit qu'ils ne parleraient jamais au téléphone ou par courrier électronique, il a déclaré que leurs conversations avaient eu lieu face à face ou via WhatsApp. Il a dit leur les réunions se déroulaient dans des propriétés Airbnb, qui étaient toujours réservées à la dernière minute pour éviter d'être repéré.

32. Philippe Tabuteau a accepté de fournir une proposition d'honoraires écrite, expliquant les services qui il a pu fournir à GEMFIELDS les honoraires qu'il espérait percevoir de ce fait.

33. La réunion s'est terminée en fin d'après-midi. Algy Strutt a soumis un rapport à Sean Gilbertson, le PDG, fait part de ses inquiétudes concernant la corruption. Il a exhorté Sean Gilbertson à procéder avec une extrême prudence et procéder à des contrôles rigoureux avant de procéder à toute engagements.

Avril 2023 – Contrat de services de conseils aux entreprises

34. Le 2 avril 2023, Philippe Tabuteau contacte Algy Strutt pour lui dire qu'il a un problème médical, ce qui a retardé la fourniture de la proposition. (Rangée 187)

35. Le 14 avril 2023, Philippe Tabuteau envoie par email sa proposition à AS. (Rangée 192)  
Il a demandé deux versements de 125 000 CHF (environ 115 000 £) à GEMFIELDS. Le premier paiement devait être effectué en échange d'une invitation du Président de Madagascar pour permettre la collaboration entre Madagascar et GEMFIELD.  
La deuxième le paiement devait être effectué lors de la remise d'un protocole d'accord signé ou Accord d'actionnaires, avec le gouvernement de Madagascar, couvrant les principaux dirigeants de termes des collaborations en coentreprise entre Madagascar et GEMFIELDS.

1 Jury Bundle Divider 15 - Email 14.4.23 - Philippe Tabuteau à Algy Strutt – AVS292495 2023 & Contrat de services de conseil aux entreprises – AVS302405 2023 (DCS p.J261) -

25. Le 22 mars 2023, Romy Andrianarisoa a envoyé un email à Algy Strutt pour lui dire que Philippe Tabuteau contribuerait à faire avancer les négociations. (Rangée 139).  
Philippe Tabuteau a été copié dans l'e-mail et, plus tard dans la journée, il a envoyé un Message WhatsApp à Algy Strutt, pour planifier un appel téléphonique dans la matinée (rangée 140).

29 mars 2023- Réunion

26. Une fois le contact établi, Philippe Tabuteau a cherché à organiser une rencontre face à face avec Algy Strutt, aboutissant à des dispositions prises pour une réunion à Londres le 29 mars 2023.

27. La réunion a débuté dans les bureaux de GEMFIELDS, au cours de laquelle Philippe Tabuteau est apparu à Algy Strutt d'être bien informé et, semble-t-il, enthousiasmé par GEMFIELDS. La réunion s'est poursuivie hors du bureau et dans un restaurant pour le déjeuner. Au restaurant, Algy Strutt se méfie des intentions de Philippe Tabuteau.

28. Philippe Tabuteau a commencé à parler de « poser des jalons » et a suggéré qu'il pourrait organiser une rencontre avec le Président de Madagascar. Algy Strutt a formé le point de vue que Philippe Tabuteau se concentrait d'avantage sur ce qu'il pouvait apporter à GEMFIELDS que ce qu'il pourrait offrir à son propre gouvernement. Algy Strutt avait pensé que Philippe Tabuteau était là pour représenter le gouvernement de Madagascar, cependant, lorsqu'il a demandé directement s'il était employé par le gouvernement, Philippe Tabuteau a répondu qu'il ne l'était pas, mais qu'il travaillait pour le gouvernement dans un cadre privé et personnel.

29. Philippe Tabuteau a poursuivi en disant qu'il ne faisait pas partie du gouvernement. Je ne veux pas devenir une « personne politiquement exposée » ou PPE. Algy Strutt a compris que une PPE était une personne qui attirerait un degré plus élevé de surveillance, car elle est plus susceptible d'être la cible de pots-de-vin et de corruption. Il a compris Philippe Tabuteau pour dire qu'il ne voulait pas assumer un rôle formel qui conduirait à devenir une PPE et attire donc lui-même ce niveau de 36. Les collaborations en joint-venture, mentionnées dans la proposition d'honoraires de Philippe Tabuteau, font référence à la méthode de travail spécifique adoptée par GEMFIELDS dans les pays avec lesquels ils traitent. GEMFIELDS avait pour habitude de proposer des collaborations en coentreprise (JV), ce qui signifie que jusqu'à 25 % des activités menées par GEMFIELDS appartiennent au gouvernement ou d'autres partenaires locaux (y compris les communautés locales) basés dans le pays dans lequel toute activité minière a lieu.

37. La proposition de Philippe Tabuteau demandait également ce qu'il devait décrire comme des honoraires de réussite. Cela devait être payé sous la forme d'une participation de 5 % dans la collaboration. Au vu de la nature du projet envisagé, Algy Strutt a effectué un calcul approximatif de la valeur, qui, selon lui, pourrait être de l'ordre de 3 millions de livres sterling.

38. Ayant reçu cette proposition de frais, Sean Gilbertson, PDG de GEMFIELDS, a fait la décision de signaler l'affaire à la National Crime Agency (NCA).

Mai 2023

39. Du fait de l'implication de l'ANC, les contacts entre GEMFIELDS et Philippe Tabuteau fut, par la suite, réduit au minimum. Le 18 avril 2023, Philippe Tabuteau a contacté Algy Strutt pour organiser une réunion pour le 20 mai 2023 (Rangée 203).

Algy Strutt n'a pas confirmé la rencontre initialement et, le 12 mai 2023, Romy Andrianarisoa a contacté Sean Gilbertson directement pour suivre l'affaire jusqu'aux rangées 206 à 208.

40. La réunion du 20 mai n'a jamais été organisée. Le lendemain, le 21 mai 2023, Romy Andrianarisoa a de nouveau contacté Sean Gilbertson pour lui dire qu'elle se rendait à Paris et à Genève courant Juin et qu'elle voyagerait avec le Président de Madagascar. Elle a renouvelé sa demande de rendez-vous. Sean Gilbertson a accepté d'essayer de planifier une réunion pour coïncider avec son voyage (angées 211-212).

41. Le lendemain, le 22 mai 2023, Romy Andrianarisoa a demandé à Sean Gilbertson de fournir des commentaires sur le protocole d'accord, une référence aux frais écrits par la proposition fournie par Philippe Tabuteau en avril. Elle a demandé que Sean Gilbertson assure la liaison directement avec Philippe Tabuteau. (Lignes 213-214).

20 Juin 2023 - Réunion

42. Le 20 juin 2023, des dispositions avaient été prises pour qu'une réunion ait lieu à Londres. Romy Andrianarisoa et Philippe Tabuteau sont arrivés à bord de l'Eurostar le matin et je me suis rendu à l'hôtel Sofitel de St James, pour une réunion qui devait avoir lieu place entre Sean Gilbertson, Algy Strutt, Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa( Lignes 217-218).

43. Était également présent à la réunion un agent infiltré, agissant au nom du NCA, qui s'est identifié sous le nom de Charles. L'officier avait été déployé par la NCA suite au rapport fait par Sean Gilbertson. Il a été présenté par Sean Gilbertson en tant que consultant. Son rôle était de poursuivre les négociations, donnant l'impression qu'il était employé par GEMFIELDS, mais autorisant les forces de l'ordre à enquêter Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa, et de déterminer s'ils étaient tenter de se livrer à une infraction de corruption.

44. La réunion qui a suivi a été enregistrée à l'aide d'un appareil d'enregistrement secret et, en temps voulu, Bien entendu, vous écouterez le contenu des réunions et des appels qui ont suivi. La réunion a commencé avec Sean Gilbertson donnant un aperçu de l'histoire de GEMFIELDS et du service que l'entreprise pourrait offrir à Madagascar, en cas de déménagement dans le secteur des pierres précieuses.

45. Sean Gilbertson a ensuite présenté une copie de la proposition de frais soumise par Philippe Tabuteau. Il a déclaré à Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa qu'il n'avait jamais eu à payer pour une rencontre avec le président d'un pays auparavant et qu'il ne pouvait pas être directement impliqué dans la conclusion de ce type d'arrangement. Sean Gilbertson a poursuivi en expliquant que Charles avait été amené à négocier en son nom et qu'il exigeait ce qu'il a écrit comme un « déni total ». Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa ont indiqué qu'ils comprenaient.

46. Romy Andrianarisoa a déclaré à Sean Gilbertson qu'elle souhaitait soulever certains points avec lui avant son départ. Le premier point, dit-elle, est que le Président de Madagascar savait qu'elle le rencontrait. Elle a ensuite dit à Sean Gilbertson qu'elle avait maintenant a été nommé chef de cabinet du président. Elle a parlé de l'importance de l'industrie des pierres précieuses à

Madagascar. Elle a ensuite dit qu'elle avait son travail en termes de soutenir le gouvernement et le pays en termes de développement, mais, a-t-elle dit.

Il y avait aussi son travail qu'elle appelait « gagner ma vie ». Finalement, elle a dit qu'elle avait compris que Sean Gilbertson n'était pas autorisé à rester pour les négociations qui devaient suivre.

JOUER LE 20/6/23 CLIP 1 – PAGES 10-12 dans la transcription

47. L'accusation affirme que Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa avaient l'intention de négocier des paiements destinés à remplir leurs propres poches, en échange d'une aide GEMFIELDS pour accéder au marché des pierres précieuses à Madagascar. Les deux ils ont clairement compris que Sean Gilbertson ne pouvait pas rester pour participer à cela et qu'il avait fait appel à un intermédiaire pour lui permettre le déni, car les paiements qui étaient en cours de négociation pour Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa étaient des pots-de-vin et donc de nature criminelle.

48. Désormais seuls avec Charles, Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa lui ont demandé pour expliquer son rôle. Il s'est décrit comme un consultant indépendant qui a fourni une pare-feu pour les négociations sensibles. Charles a ensuite posé des questions sur les frais de proposition que Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa avaient soumise. Il a souligné que les frais impliqués étaient inhabituellement élevés et a demandé qu'il s'agissait à GEMFIELDS de payer. Romy Andrianarisoa a dit à Charles qu'ils présenteraient GEMFIELDS au Président et qu'avant de le faire, ils travailleraient sur en expliquant pourquoi Madagascar devrait choisir de traiter avec GEMFIELDS. Elle a dit à Charles que le Président l'écouterait. Elle a ajouté que, pour que GEMFIELDS puisse obtenir l'approbation de son contrat, ils devraient obtenir suffisamment de voix au parlement du pays pour garantir que le projet ne soit pas bloqué. Elle a ajouté qu'elle souhaitait s'assurer que les investissements de GEMFIELDS bénéficient à la population locale, mais, dit-elle, pour y parvenir, elle avait besoin d'être payée.

JOUER 20/6/23 CLIP 3 – TRANSCRIPTION PAGES 17-20 49.

Charles a demandé à Romy Andrianarisoa si le président de Madagascar était au courant qu'elle et Philippe Tabuteau demandaient que les honoraires proposés leurs soient versés. Romy Andrianarisoa a été très claire, elle a dit à Charles que le Président ne savait pas. Quand Charles a demandé si Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa seraient à l'aise avec les frais évoqués, Philippe Tabuteau estime que cette mention devrait  
Ne comptez que sur la nécessité pour GEMFIELDS de s'appuyer sur des services de conseil ; il continua pour rappeler à Charles qu'il était consultant.

JOUER 20/6/23 CLIP 4 – TRANSCRIPTION PAGE 22 50.

Charles demande si, si GEMFIELDS payait Romy Andrianarisoa et Philippe Tabuteau, les deux hommes pouvaient lui assurer qu'ils atteindraient leurs objectifs commerciaux. Les 2, Romy Andrianarisoa et Philippe Tabuteau lui ont répondu qu'ils le pouvaient.

JOUER 20/6/23 CLIP 5 – TRANSCRIPTION PAGE 24 51.

Charles poursuit en discutant des méthodes de paiement. Il a proposé de payer 5 000 \$ US à titre de paiement nominal, avant tout travail, afin d'établir un lien bancaire avec Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa. Il a ensuite demandé s'ils seraient prêts d'accepter les paiements en pierres précieuses plutôt que sous forme de transfert d'argent. Philippe Tabuteau a répondu par l'affirmative. Philippe Tabuteau a ajouté qu'il serait également heureux de recevoir un paiement en francs suisses, en pierres précieuses ou en or. Charles a déclaré à Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa qu'en raison de leur rôle dans le secteur minier de pierres précieuses, GEMFIELDS était en mesure d'obtenir et de fournir des pierres précieuses qui n'étaient pas enregistrés et n'étaient donc pas traçables. De plus, dit-il, parce que les pierres étaient moins chères chez GEMFIELDS, car ils les avaient extraites eux-mêmes, il était autorisé à proposer un paiement en pierres d'une valeur dépassant les 125 000 CHF à chacune des deux étapes.

52. Philippe Tabuteau a indiqué à Charles qu'il pouvait accepter le paiement des pierres à Genève. Charles se tourna vers le paiement initial de 5 000 \$ qu'il avait proposé et Romy Andrianarisoa a demandé à la place 10 000 dollars.

JOUER 20/6/23 - CLIP 6 – TRANSCRIPTION PAGES 27-30 53.

Charles demande quel est le but du paiement d'un intérêt de 5 % sur les capitaux propres. Il a été dit que le paiement représentait une protection à long terme pour GEMFIELDS à Madagascar. Romy Andrianarisoa a déclaré à Charles que la continuité politique était un problème et que : les paiements à eux deux, liés au succès continu du projet, seraient significative, même s'il devait y avoir un changement de président, ils continueraient à veiller que GEMFIELDS a pu extraire des pierres précieuses à Madagascar. Connecté à ceci Question, il y a eu discussion entre Romy Andrianarisoa, Philippe Tabuteau et Charles sur le fait qu'il y aurait prochainement une élection présidentielle à Madagascar.

54. Charles a demandé à Romy Andrianarisoa et Philippe Tabuteau quelle était la valeur de l'accord quand elle serait transféré. Romy Andrianarisoa a dit à Charles qu'ils avaient une entreprise à Genève et qu'elle, Philippe Tabuteau et un autre homme, Alain Ricochon, en étaient les actionnaires. Philippe Tabuteau a ensuite précisé que Romy Andrianarisoa n'était pas directement actionnaire et, dit-elle : « mon nom ne sera jamais apparaître, comme vous pouvez l'imaginer ».

JOUER LE 20/6/23 - CLIP 7 – PAGE 35 21

Juin 2023 – rencontre entre Philippe Tabuteau et Charles

55. Après que les coordonnées et un accord pour communiquer via WhatsApp aient été conclus, la réunion est terminée. Ce soir-là, Philippe Tabuteau contacte Charles pour lui

proposer une réunion le lendemain (rangées 235 à 237). Charles a répondu d'aussitôt le matin et une réunion a eu lieu dans un café à Victoria (rangées 239 à 240).

56. Au cours de la réunion, Philippe Tabuteau a déclaré à Charles que Romy Andrianarisoa avait été nommé par le Président de Madagascar comme Président du Conseil d'Administration de l'Office National des Mines et du Pétrole, un organisme appelé OMNIS. Philippe Tabuteau a dit à Charles que c'était une position influente à occuper pour elle et qu'elle avait « l'oreille du Président, 100% ».

JOUER 21/6/23 CLIP 1 – TRANSCRIPTION PAGES 21-23 57.

Philippe Tabuteau a ensuite réitéré à Charles que, même s'il y avait un changement de Président à Madagascar, Romy Andrianarisoa pourrait continuer à veiller à ce que GEMFIELDS a pu opérer à l'intérieur du pays, c'est pourquoi les 5% en cours une participation au capital était nécessaire.

58. La réunion s'est terminée avec l'accord des deux hommes de revoir et de modifier le contrat. Assuré par Philippe Tabuteau, en vue de parvenir à un accord à terme.

63. De plus, Charles a également indiqué qu'il exigerait à la fois Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa soient signataire du contrat, afin que chacun d'eux soit accepter explicitement ses termes.

Appel du 17 juillet 2023 64.

Le 17 juillet 2023, Charles et Philippe Tabuteau ont communiqué via WhatsApp, poursuivre les négociations. Les deux hommes se sont de nouveau parlé au téléphone, à 15 h 56 ce jour-là. (Rangée 326). Au cours de l'entretien, Philippe Tabuteau a exprimé ses inquiétudes quant à la demande exigeant la conclusion de l'accord avant les élections présidentielles, qui devaient aura lieu le 7 septembre 2023. Philippe Tabuteau a indiqué à Charles qu'il exigeait de plus amples informations sur les co-entreprises que GEMFIELDS avait l'intention de mener à Madagascar, afin de pouvoir présenter la proposition globale au Président et obtenir son approbation. Charles a admis que le calendrier préélectoral pourrait devoir être modifié pour permettre une période plus longue.

65. Les hommes ont accepté de conclure un contrat avant les élections, mais convenu que les termes précis du protocole d'accord pourraient devoir être convenu en janvier 2024, une fois connu le résultat des élections. Charles a souligné l'importance pour Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa d'être présent lorsque le contrat devait être signé, et que cela se produise face à face, dans le Royaume-Uni.

18 juillet 2023 - appel

66. Le lendemain, les hommes ont repris la parole. Charles a indiqué à Philippe Tabuteau qu'une décision on avait cru que le Président serait réélu et il était donc convenu que les termes

précis de l'accord sur GEMFIELDS pourraient être abordés à la nouvelle année. Cependant, Charles et Philippe Tabuteau restent favorables à un contrat. À signer dans les plus brefs délais. Charles a répété à Philippe Tabuteau qu'il l'avait fait exiger que Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa soient présents lors de la signature des documents. Charles a également indiqué que le premier paiement pourrait être effectué au

Après la réunion, Philippe Tabuteau a envoyé un message WhatsApp à Charles avec une liste des prochaines étapes, aboutissant à la signature du contrat.

59. Cet après-midi-là, Philippe Tabuteau a tenté d'appeler Charles au téléphone (rangée 280). Charles l'a rappelé à 21 h 36 (rangée 296). Philippe Tabuteau s'inquiétait du fait que des nouvelles d'une rencontre prévue entre GEMFIELDS et le Président de Madagascar II y avait eu une fuite et, pensait-il, la seule source potentielle de la fuite était un représentant de GEMFIELDS. Philippe Tabuteau a déclaré que Romy Andrianarisoa avait lui a dit de « fermer le pare-feu », c'est-à-dire de fermer les négociations avec Charles. et GEMFIELDS. Finalement, Charles a persuadé Philippe Tabuteau que GEMFIELDS n'avait rien à gagner en divulguant l'information et que l'affaire devait faire l'objet d'une enquête avant de tirer des conclusions et/ou de mettre fin à la relation entre Romy Andrianarisoa, Philippe Tabuteau et GEMFIELDS.

60. Tard dans l'après-midi suivant, Charles a appelé Philippe Tabuteau pour s'adresser à la source de la fuite. Il a pu convaincre Philippe Tabuteau que la fuite ne provenait pas d'un Employé de GEMFIELDS. Philippe Tabuteau semble accepter cette explication.

Juillet 2023

61. Le 11 juillet, Charles envoie un email à une adresse fournie par Philippe Tabuteau, contenant les propositions d'avenants au contrat fournies par Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa en avril (rangée 307). Les modifications comprenaient un paiement de 10 000 CHF de fonds de commerce à la signature du contrat. Les paiements demandés par Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa, pour l'accès au Président, finalisation un accord pour permettre à GEMFIELDS d'exploiter et la participation de 5 % qui assure qu'ils continuent à profiter du projet étaient tous maintenus avec le libellé de l'accord.

62. En vue des prochaines élections, Charles a également ajouté au document un terme qui a exigé que GEMFIELDS soit créée en tant que société minière de pierres précieuses à long terme en Madagascar, avant les prochaines élections : « Les prestations, obligations et toutes autres obligations imposées à l'Appartisseur par le présent contrat, sera menée afin d'assurer la mise en place réussie d'un système minier à long terme société par GEMFIELDS ou sa filiale, relevant de la juridiction de Madagascar pour l'extraction de pierres précieuses, avant la fin du mandat présidentiel actuel.

Point de signature, et en rubis qui seraient disponibles pour y être remis et alors.

19 juillet – 25 juillet 2023 - Appel

67. Le 19 juillet 2023, Philippe Tabuteau a envoyé un courriel à Charles avec quelques propositions de modifications au libellé du contrat (ligne 332). Deux jours plus tard, le vendredi 21 juillet 2023, Charles a envoyé un message WhatsApp, disant que le contrat avait l'air bien et qu'il était prometteur. Pour avoir un aperçu plus détaillé au cours du week-end (lignes 335). Le mardi suivant, le Le 25 juillet 2023, Charles contacte Philippe Tabuteau pour lui dire que le contrat semble excellent et demande quand il pourrait être signé (lignes 336). Philippe Tabuteau et Charles a parlé au téléphone et a accepté d'aller de l'avant avec la signature du contrat et, si possible, avec la finalisation des termes précis de l'accord sur GEMFIELDS (lignes 337). Les 2 hommes ont convenu que la signature pourrait avoir lieu le 9 août 2023.

JOUER 25/7/23 - CLIP 1 – TRANSCRIPTION PAGES 5-6 28 juillet 2023 - appel

68. Les échanges entre Philippe Tabuteau et Charles se sont poursuivis, le 28 juillet 2023. À 17 h 40 ce jour-là, Charles a eu une conversation téléphonique avec les 2, Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa, qui étaient ensemble à Madagascar (ligne 345). Charles a déclaré que GEMFIELDS était prêt à aller de l'avant et qu'il il a été convenu que Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa se rendraient à Londres pour le 9 août pour une dédicace.

69. Romy Andrianarisoa a ensuite abordé la question du paiement et plus particulièrement du paiement de la bonne volonté pour la signature. Elle a dit qu'il y avait eu une certaine confusion et qu'elle avait prévu que les 10 000 USD discutés seraient payés par personne, donc 10 000 USD à Romy Andrianarisoa et de même à Philippe Tabuteau. Elle a reconnu qu'elle n'avait peut-être pas été tout à fait clair à ce sujet. Néanmoins, Charles a accepté de se renseigner si cette augmentation de paiement pourrait être convenue. Romy Andrianarisoa a poursuivi la discussion de la manière dont une réunion pourrait éventuellement être organisée avec le président à un moment donné la fin du mois JOUER LE 28/07/23 CLIPS 1&2 – TRANSCRIPTION PAGE 5

70. Ce soir-là, à 19 h 16, Charles envoie un message WhatsApp à Philippe Tabuteau pour confirmer que des versements de CHF 10'000 pourraient être effectués tant à Philippe Tabuteau qu'à Romy Andrianarisoa dans le cadre des termes du contrat (rangée 346).

30 juillet 2023

71. Le 30 juillet 2023, Philippe Tabuteau a envoyé un email à Charles pour confirmer son voyage en arrangements, expliquant que Romy Andrianarisoa viendrait du Rwanda à Londres pour la signature, puis à Bangkok (lignes 347).

Organisation de voyage début août

72. Début août, Philippe Tabuteau demande à Charles de lui rembourser les frais de voyage à Londres, ce que Charles fit.

5 août 2023 – Modification du contrat et modalités de réunion

73. Le 5 août 2023, Philippe Tabuteau a envoyé un email à Charles pour lui dire qu'il souhaitait changer le nom de la société qui devait recevoir le paiement des 5% d'intérêt sur le capital, de la société initialement identifiée, Fiduciare Suisse, au Groupe Impact Captial Sarl (lignes 364).

74. Dans les jours qui ont suivi, des dispositions ont été prises pour qu'une réunion ait lieu au Hôtel Sofitel, le 10 août 2023, à 16h.

10 août 2023 - Réunion

75. Le 10 août, à 16 h 17, Charles rencontre Romy Andrianarisoa et Philippe Tabuteau au Sofitel (lignes 393 et 398). Il les emmena dans une salle de conférence qui avait été réservé pour la réunion. Il leur a dit qu'il voulait certaines choses à clarifier avant de signer le contrat. Charles a dit à Philippe Tabuteau qu'il avait apporté avec lui des rubis évalués entre 145 000 et 155 000 dollars américains. Il a proposé de les remettre sur-le-champ, mais Romy Andrianarisoa a décliné l'offre

Dire qu'elle n'était pas prête à recevoir les rubis. Il avait été suggéré auparavant qu'elle avait l'intention de prendre l'avion pour Bangkok après la réunion.

JOUER LE 10/08/23 – CLIP 1 – TRANSCRIPTION PAGES 6-8

76. Charles a dit à Romy Andrianarisoa qu'une fois le contrat signé, il pourrait faire des modalités de transfert du paiement du fonds de commerce de 10 000 CHF. Romy Andrianarisoa a évoqué la confusion qui s'était produite concernant ce paiement et a accepté que le blâme lui incombe pour son manque de clarté. Force est de constater que Romy Andrianarisoa et Philippe Tabuteau espéraient recevoir chacun une indemnité de 10 000 francs.

77. Charles a également demandé à Philippe Tabuteau s'il avait apporté une copie papier du contrat qui avait été modifié comme proposé. Philippe Tabuteau a déclaré qu'il n'avait pas et se déroule alors une période pendant laquelle Philippe Tabuteau et Charles a tenté de localiser une imprimante dans l'hôtel.

78. Au cours de ce processus, Romy Andrianarisoa a quitté la salle. Philippe Tabuteau est apparu à se méfier de Charles. Il a demandé pourquoi un employé de GEMFIELDS n'était pas venu signer le contrat. Charles lui rappela qu'il s'agissait comme un pare-feu et lui assura Philippe Tabuteau qu'une fois le contrat signé, il pourrait rencontrer directement qui il voulait. Charles dit à Philippe Tabuteau : « TU LE SAIS LE JEU » et Philippe Tabuteau répond : « JE CONNAIS LE JEU ET JE SAIS QUE CE N'EST PAS SÉCURISÉ".

79. Une fois le contrat imprimé, Philippe Tabuteau a proposé à Romy Andrianarisoa de ne plus vouloir se retrouver dans la salle et préférait aller dans un bar public. Charles a dit qu'il n'était pas prêt à emmener les rubis dans un lieu public et finalement, Romy Andrianarisoa a été persuadée de revenir dans la pièce.

80. Une fois de retour dans la salle, Charles demande à Romy Andrianarisoa et Philippe Tabuteau quelques questions. Il a d'abord demandé si Romy Andrianarisoa était prête pour tenter de persuader le président de Madagascar de conserver une répartition de 75 à 25 % au sein du groupe collaboration venture, en faveur de GEMFIELDS. Romy Andrianarisoa a dit à Charles qu'elle le ferait.

81. Dans un deuxième temps, Charles demande qui sont les dirigeants de la nouvelle société que Philippe Tabuteau avaient demandé à être ajoutés au contrat. Philippe Tabuteau a déclaré qu'il était le seul directeur, et a confirmé que Romy Andrianarisoa n'était ni administrateur de la société qui figurait sur la version antérieure du contrat, Fiduciaire est un administrateur du nouvelle société, Impact Capital, qui avait alors été ajoutée au contrat. Romy Andrianarisoa a déclaré que Fiduciaire était une société qui avait été son écran depuis des années et que cela fonctionnait très bien.

82. Charles a ensuite demandé des éclaircissements sur la raison de la participation de 5 % au capital arrangement. Il demande si les 5 % à payer dans le cadre du contrat d'environ à signer pourrait être prélevé sur la part de 25% allouée au gouvernement du Madagascar. Romy Andrianarisoa a déclaré que c'était exactement ce à quoi elle s'attendait.

83. Charles a indiqué que, selon lui, même s'il signait le contrat avec Philippe Tabuteau, ce serait Romy Andrianarisoa qui avait l'oreille du Président, elle qui serait persuasive et qu'elle aurait toujours les mêmes responsabilités envers offrir à GEMFIELDS l'accès au secteur des pierres précieuses à Madagascar. Romy Andrianarisoa a dit qu'elle était d'accord. Charles a demandé si Romy Andrianarisoa sa nomination à la présidence de l'OMNIS a ajouté à son influence auprès du président. Romy Andrianarisoa a reconnu qu'elle était influente, quel que soit son titre.

JOUER LE 10/08/23 – CLIP 1 ET CLIP 3 – TRANSCRIPTION PAGES 24-28 ET PAGE 32

#### Arrestations et interrogatoires

84. À 17 h 22, des agents de la National Crime Agency sont entrés dans la salle de réunion. Philippe Tabuteau et Romy Andrianarisoa ont été mis en garde et arrêtés parce qu'ils étaient soupçonnés de demandant un pot-de-vin à la société britannique. Elle a été emmenée à la police de Charing Cross station et, le lendemain, elle a été interrogée sous caution et en présence d'un représentant légal.

85. Lors de son premier entretien, entre 9 h 16 et 9 h 36, elle n'a fait aucun commentaire à la plupart des questions. Elle a déclaré aux agents qu'elle était la chef de cabinet du président de Madagascar et qu'elle savait que GEMFIELDS souhaitait faire des affaires à Madagascar. Vingt minutes après le début du processus d'entretien, elle a demandé une pause.

86. Elle a été de nouveau interrogée entre 11 h 04 et 12 h 02, au cours de laquelle elle n'a fait aucun commentaire sur toutes les questions qui lui ont été posées. Vers la fin de l'entretien, elle a indiqué qu'elle souhaitait reparler à son avocat.

87. Un dernier entretien a eu lieu entre 12 h 59 et 13 h 08. Au début de l'entretien processus, le représentant légal de Romy Andrianarisoa a lu une déclaration préparée sur son nom. On y lisait : «Je nie toute tentative de demande de pot-de-vin ou toute implication dans un quelconque blanchiment d'argent. Je suis venue au Royaume-Uni avec le contrat parce que nous recherchons une société minière éthique, et Gemfields semblait faire l'affaire. Je n'en ai pas fait et je ne m'attendrais pas à un message personnel de gain financier. J'ai agi dans les limites et les attentes de mon rôle dans le Gouvernement. Je défends les intérêts du Président et du Pays et en mettant en œuvre les meilleures pratiques".

88. Romy Andrianarisoa n'a ensuite fait aucun commentaire en réponse à toutes les questions restantes.

1er février 2024

Alex Leach KC  
Ros Earis  
6KBW College Hill